

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-C) - Dépôt le 04/09/2024 - 29885 - 2010 B 04110 - 528 556 806 - ENGINEERING AND
FINANCE PARTNERS

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 241 720 EUROS

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF

528 556 806 RCS MARSEILLE

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME

YAFOYE

Directrice Générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Klauser', is written over a horizontal line.

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	2023.03	2024.03
Immobilisations incorporelles	15 548	18 102
- Dont écarts d'acquisition	14 868	17 372
Immobilisations corporelles	3 366	5 415
Immobilisations financières	1 467	818
Titres mis en équivalence	2	37
Total actif Immobilisé	20 383	24 371
Stocks et en-cours	6 176	8 777
Créances clients et comptes rattachés	71 096	80 246
Autres créances et comptes de régularisation	14 183	12 192
Disponibilités et VMP	16 517	76 501
Total actif circulant	107 973	177 716
Total actif	128 356	202 087

Passif

Montants en K€	2023.03	2024.03
Capital	9 242	9 242
Primes	851	875
Réserves consolidées	10 333	14 153
Résultat de l'exercice	4 761	7 707
Subventions	-	10
Capitaux propres part du groupe	25 186	31 987
Intérêts minoritaires	786	1 295
Capitaux propres totaux	25 972	33 282
Ecart d'acquisition négatif	-	44
Provisions pour risques et charges	3 728	5 193
Provisions	3 728	5 237
Emprunts et dettes financières	25 175	41 204
Dettes fournisseurs	27 959	34 402
Autres dettes et comptes de régularisation	45 522	87 962
Total des dettes	98 656	163 568
Total passif	128 356	202 087

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	2023.03	2024.03
Chiffre d'affaires	171 075	235 732
Autres produits d'exploitation	5 066	7 846
Total des produits d'exploitation	176 141	243 578
Achats consommés MP et marchandises	(29 159)	(27 442)
Charges externes	(67 954)	(113 614)
Charges de personnel	(66 701)	(82 274)
Impôts et taxes	(2 182)	(4 769)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 984)	(2 913)
Autres charges d'exploitation	(938)	(354)
Total charges d'exploitation	(168 916)	(231 367)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 225	12 211
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	44
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 225	12 254
Produits financiers	1 178	1 207
Charges financières	(1 640)	(2 094)
Résultat financier	(463)	(887)
Charges et produits exceptionnels	673	38
Impôt sur les résultats	(2 490)	(3 396)
Résultat net des entreprises intégrées	4 946	8 009
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3)	5
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 942	8 014
Intérêts minoritaires	181	307
Résultat net (part du groupe)	4 761	7 707

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	2023.03	2024.03
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	4 946	8 009
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	(247)	(0)
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	378	1 369
Plus et moins values de cession	637	36
- Impôts différés	130	(146)
Variations nettes des intérêts courus	7	65
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 851	9 332
Dividendes reçus des MEE	-	-
Variation des stocks	(2 328)	(782)
Variations créances clients et autres débiteurs	(24 212)	(210)
Variations provisions clients et autres débiteurs	(273)	526
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	20 185	42 961
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(6 629)	42 495
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(778)	51 827
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(2 046)	(1 688)
Cessions, réductions d'immobilisations	397	125
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	(3 627)	(3 898)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5 276)	(5 461)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes et acomptes sur dividendes HOL	(2 002)	(1 007)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(97)	(93)
Augmentation (réductions) de capital	(602)	24
Subventions d'investissements reçus	234	-
Emission d'emprunt	9 454	18 494
Remboursements d'emprunts	(3 543)	(6 038)
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Comptes Courants financiers	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 445	11 380
Variation de conversion (D)	0	1
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	(2 609)	57 747
Trésorerie d'ouverture	15 899	13 289
Trésorerie de clôture	13 289	71 036

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.03	9 442	851	10 239	2 462	22 994	272	23 266
Affectation Résultat	-	-	2 462	(2 462)	-	-	-
Dividendes	-	-	(2 002)	-	(2 002)	(97)	(2 099)
Variation de capital	(200)	-	-	-	(200)	-	(200)
Variation de périmètre	-	-	(370)	-	(370)	430	60
Ecart de conversion	-	-	4	-	4	-	4
Résultat période	-	-	-	4 761	4 761	181	4 942
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Situation 2023.03	9 242	851	10 333	4 761	25 186	786	25 972
Affectation Résultat	-	-	4 761	(4 761)	(0)	(0)	(0)
Dividendes	-	-	(756)	-	(756)	(93)	(849)
Variation de capital	-	24	(0)	-	24	-	24
Variation de périmètre	-	-	9	0	9	342	351
Ecart de conversion	-	-	11	-	11	1	12
Résultat période	-	-	-	7 707	7 707	307	8 014
Autres mouvements	-	-	(195)	-	(195)	(47)	(242)
Situation 2024.03	9 242	875	14 163	7 707	31 987	1 295	33 282

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 31 mars 2024	12
2.3.	Entités consolidées	13
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Variations de périmètre	13
2.6.	Sorties de périmètre	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.1.1.	<i>Élimination des opérations intragroupes</i>	15
3.2.2.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	15
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	16
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	16
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	16
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	16
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	16
3.3.2.	Immobilisations corporelles	17
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	17
3.3.4.	Immobilisations financières	17
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	17
3.3.6.	Créances et dettes	17
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	17
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	17
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	18
3.3.10.	Méthodes de conversion des opérations en devise	18
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	18
4.	Notes sur les postes du bilan	19
4.1.	Immobilisations incorporelles	19
4.1.1.	Frais d'établissement	19
4.1.2.	Écarts d'acquisition	20
4.2.	Immobilisations corporelles	22
4.3.	Location financement	22

4.4.	Immobilisations financières	23
4.5.	Titres mis en équivalence	23
4.6.	Stocks et en-cours	24
4.7.	Clients et comptes rattachés	24
4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	25
4.9.	Dépréciations sur actifs circulants	25
4.10.	Trésorerie active	26
4.11.	Composition du capital social	26
4.12.	Provisions pour risques et charges	27
4.12.1.	Récapitulatif	27
4.12.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	27
4.13.	Emprunts et dettes financières	28
4.13.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	28
4.13.2.	Variation des emprunts et dettes financières	28
4.14.	Fournisseurs et autres dettes	28
5.	Postes du compte de résultat	30
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	30
5.2.	Autres produits d'exploitation	30
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	30
5.4.	Charges externes	31
5.5.	Charges de personnel	31
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	31
5.7.	Résultat financier	32
5.8.	Résultat exceptionnel	33
6.	Impôt sur les sociétés	34
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	34
6.2.	Déficits fiscaux non activés	34
6.3.	Preuve d'impôt	34
7.	Autres informations	36
7.1.	Engagements hors bilan	36
7.1.1.	Engagements données	36
7.1.2.	Engagements reçus	36
7.2.	Effectif moyen	36
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	36
8.	Informations sectorielles	37
8.1.	Ventilation des immobilisations	37
8.2.	Répartition du chiffre d'affaires	37
8.3.	Ventilation du résultat net (part du Groupe)	37
9.	Parties liées	38

9.1.	Transactions	38
9.2.	Dirigeants	38

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 mars 2024, diverses opérations de restructuration ont eu lieu :

- Fusion par voie d'absorption par Parlym Engineering de la société TBAI avec effet différé en date du 31 mars 2024 entraînant une augmentation des titres de Parlym Engineering ;
- Fusion par voie d'absorption par Parlym Engineering de la société EAT avec effet différé en date du 31 mars 2024 entraînant une augmentation des titres de Parlym Engineering ;
- Les sociétés Sopren, Hopem et Parlym Pays-Bas ont été sorties du périmètre pour liquidation ;
- Le 11 juillet 2023, la société ACI Somagep a acquis 100% des titres de CFC et JCFC ;
- Le 13 juillet 2023, la société Parlym International a acquis 34% des titres PM Engineering ;
- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

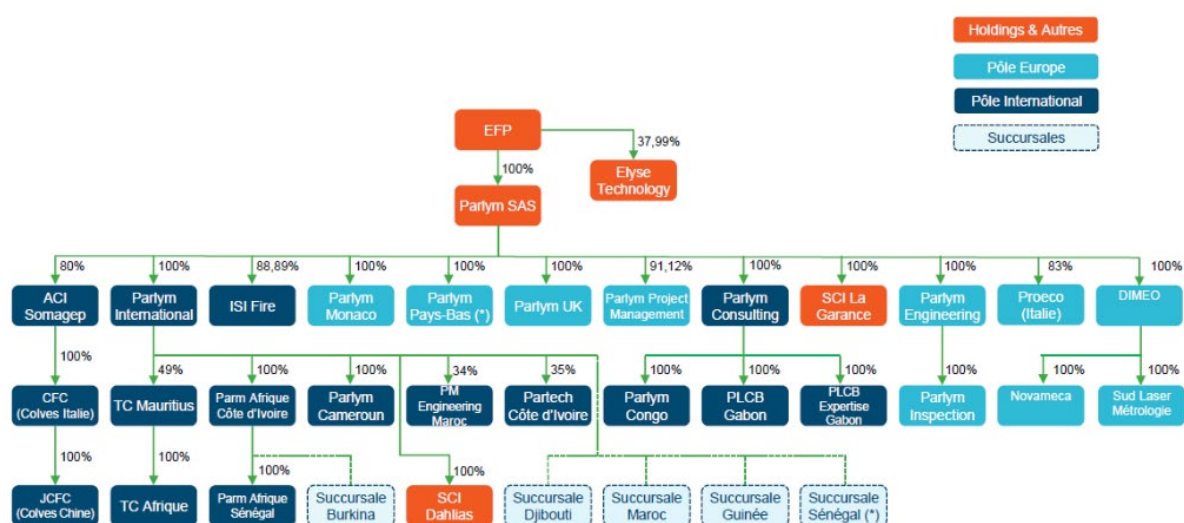
Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

2.2. Organigramme au 31 mars 2024



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Formes juridiques	Méthode de consolidation 2024.03	Méthode de consolidation 2023.03	% Contrôle 2024.03	% Contrôle 2023.03	% Intérêts 2024.03	% Intérêts 2023.03
Engineering and Finance Partners	Marseille - France	528 556 806	SAS	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
ACI Somagep	Chaponnay - France	404 442 063	SAS	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Parlym Project Management	Rueil-Malmaison - France	508 196 839	SAS	IG	IG	91,12%	91,10%	91,12%	91,10%
Colves Fluid Control	Masate - Italie	N/A	N/A	IG	N/A	79,98%	N/A	79,98%	N/A
Dahlia	Marseille - France	518 868 013	SCI	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
EAT	Suresnes - France	383 195 021	SAS	N/A	IP	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Hopem	Antananarivo - Madagascar	N/A	N/A	N/A	IP	N/A	50,00%	N/A	50,00%
Industrie Services International	Fère-en-Tardenois - France	520 184 078	SAS	IG	IG	89,89%	89,89%	89,89%	89,89%
Jiangsu Colves Fluid Control	Nantong - Chine	N/A	N/A	IG	N/A	79,98%	N/A	79,98%	N/A
La Garance	Marseille - France	443 395 876	SCI	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym	Marseille - France	400 131 116	SAS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym Cameroun	Douala - Cameroun	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Consulting	Gelos - France	514 789 353	SAS	IG	IG	100,00%	90,98%	100,00%	90,98%
Parlym Engineering	Marseille - France	71 803 795	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Inspection	Marseille - France	488 047 390	SASU	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym International	Marseille - France	348 497 769	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym International Congo	Pointe-Noire - République du Congo	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Limited	Tunbridge Wells - Royaume-Uni	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Monaco	Monaco - Monaco	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym Pays-Bas	Rotterdam - Pays-Bas	N/A	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Parm Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Partech	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	MEE	MEE	34,99%	35,00%	34,99%	34,99%
PLCB Expertise	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PLCB Gabon	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PM Engineering	Casablanca - Maroc	N/A	N/A	MEE	N/A	34,00%	N/A	34,00%	N/A
Sopren	Marseille - France	317 809 630	SARL	N/A	IG	N/A	99,98%	N/A	99,97%
TBAI	Tassin-la-Demi-Lune - France	434 385 498	SAS	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Trouvay et Cauvin Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	49,00%	48,99%
Trouvay et Cauvin Mauritius	Ebène - Ile Maurice	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	49,00%	48,99%
Dimeo	Six-Fours-les-Plages - France	300 461 670	SAS	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Novameca	Six-Fours-les-Plages - France	402 552 905	SARL	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Proeco	Forlì - Italie	N/A	SARL	IG	N/A	83,00%	N/A	83,00%	N/A
Sud Laser Metrologie	Six-Fours-les-Plages - France	509 190 237	SARL	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Parm Afrique Sénégal	Dakar - Sénégal	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technology n'est pas consolidée, conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice de mars 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations :

- La société Parlym Engineering a absorbé les sociétés EAT et TBAI avec effet différé en date du 31 mars 2024 ;
- Le 11 juillet 2023, la société ACI Somagep a acquis 100% des titres de CFC et JCFC ;
- Le 13 juillet 2023, la société Parlym International a acquis 34% des titres PM Engineering ;
- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.

2.6. Sorties de périmètre

Les sociétés Sopren, Hopem et Parlym Pays-Bas ont été sorties du périmètre pour liquidation.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.1.1. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 mars 2024, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés, Colves Fluid Control, Dahlias, Dimeo, Jiangsu Colves Fluid Control, La Garance, Novameca, Parlym Limited, Partech, PLCB Expertise, PM Engineering, Proeco, Sud Laser Metrologie,

Trouvay and Cauvin Afrique et Trouvay and Cauvin Mauritius qui sont consolidées sur la base de bilans arrêtés au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.11
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	3.3.5

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 3 ans

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition, en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement, au poste « Produits constatés d'avance » au passif. Les états financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020-01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste « Autres Dettes ».

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés (sociétés africaines).

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Ecart acquisition positif	17 414	-	-	-	-	2 488	19 902
Conces.. brevets & licences	1 580	280	-	10	-	103	1 973
Fond commercial	-	-	-	(0)	-	30	30
Autres immob.incorporelles	1 259	1	-	-	-	5	1 266
Immobilisations incorporelles - brut	20 254	281	-	10	-	2 626	23 170
Amort.écarts acquisition	(2 545)	-	-	0	-	16	(2 530)
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(1 300)	(221)	-	(10)	0	(97)	(1 628)
Amort.fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(860)	(46)	-	-	-	(5)	(911)
Amortissements & Dépréciations	(4 705)	(267)	-	(10)	0	(86)	(5 069)
Ecart acquisition positif	14 868	-	-	0	-	2 504	17 372
Conces.. brevets & licences	281	58	-	0	0	6	345
Fond commercial	-	-	-	(0)	-	30	30
Autres immob.incorporelles	399	(45)	-	-	-	-	355
Immobilisations incorporelles - net	15 548	13	-	0	0	2 540	18 102

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits en comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.1.2. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.03
ACI Somagep	1 432	-	-	-	1 432
Parm Afrique	315	-	-	-	315
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	343	-	-	2 740	3 083
Dimeo	-	-	-	84	84
EAT	2 285	-	-	(2 285)	-
Engineering and Finance Partners	293	-	-	-	293
Industrie Services International	1 426	-	-	627	2 053
Parlym	1 840	-	-	-	1 840
Parlym International	4	-	-	-	4
Parlym Inspection	9	-	-	-	9
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Sopren	16	-	-	(16)	-
TBAI	455	-	-	(455)	-
Trouvay and Cauvin Afrique	75	-	-	-	75
Trouvay and Cauvin Mauritius	135	-	-	-	135
Écarts d'acquisition - brut	17 414	-	-	2 488	19 902
ACI Somagep	-	-	-	-	-
Parm Afrique	(165)	-	-	-	(165)
Parlym Project Management	-	-	-	-	-
Parlym Engineering	(107)	-	-	(962)	(1 068)
Dimeo	-	-	-	-	-
EAT	(928)	-	-	928	-
Engineering and Finance Partners	(162)	-	-	-	(162)
Industrie Services International	-	-	-	-	-
Parlym	(911)	-	-	-	(911)
Parlym International	(4)	-	-	-	(4)
Parlym Inspection	(9)	-	-	-	(9)
Parlym Consulting	-	-	-	-	-
Proeco	-	-	-	-	-
Sopren	(16)	-	-	16	-
TBAI	(34)	-	-	34	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(75)	-	-	-	(75)
Trouvay and Cauvin Mauritius	(135)	-	-	-	(135)
Amortissements & Dépréciations	(2 545)	-	-	16	(2 530)
ACI Somagep	1 432	-	-	-	1 432
Parm Afrique	149	-	-	-	149
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	237	-	-	1 779	2 015
Dimeo	-	-	-	84	84
EAT	1 358	-	-	(1 358)	-
Engineering and Finance Partners	131	-	-	-	131
Industrie Services International	1 426	-	-	627	2 053
Parlym	929	-	-	-	929
Parlym International	-	-	-	-	-
Parlym Inspection	-	-	-	-	-
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Sopren	-	-	-	-	-
TBAI	421	-	-	(421)	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(0)	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Mauritius	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition - net	14 868	-	-	2 504	17 372

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Terrains	198	-	-	-	-	-	198
Constructions	2 214	829	-	-	-	1 516	4 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	(0)	-	66	66
Constructions - CB LLD	773	-	-	(0)	-	-	773
Install.& mat.indust.	474	28	(82)	106	(0)	1 829	2 355
Autres immob.corporelles	4 129	955	(254)	68	827	692	6 416
Immob.corporelles en cours	88	-	-	(88)	-	-	-
Avces/immob.corporelles	16	97	(16)	-	-	-	97
Immobilisations corporelles - brut	7 891	1 908	(352)	87	827	4 102	14 464
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(1 148)	(160)	-	0	-	(720)	(2 027)
Amort./déprec. constructions sur sol d'a	-	-	-	0	-	(66)	(66)
Amort.constructions - CB LLD	(616)	(17)	-	-	-	-	(633)
Amort./déprec. matériels & équip.	(297)	(44)	53	(2)	-	(1 665)	(1 954)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(2 465)	(742)	262	(61)	(746)	(616)	(4 368)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Prov.av.& acpt./immo.corp.	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(4 525)	(963)	316	(63)	(746)	(3 067)	(9 049)
Terrains	198	-	-	-	-	-	198
Constructions	1 067	669	-	0	-	795	2 531
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Constructions - CB LLD	157	(17)	-	(0)	-	-	140
Install.& mat.indust.	178	(16)	(29)	104	(0)	164	401
Autres immob.corporelles	1 664	213	8	7	81	76	2 048
Immob.corporelles en cours	88	-	-	(88)	-	-	-
Avces/immob.corporelles	16	97	(16)	-	-	-	97
Immobilisations corporelles - net	3 366	945	(37)	24	81	1 035	5 415

4.3. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location-financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non-significatif (inférieur à 11 K€).

4.4. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Participations financières	676	4	(21)	27	-	-	685
Créances rattach.particip.	(5)	41	0	(60)	-	87	63
Dépôts et cautionnements versés	676	62	(129)	115	-	10	733
Immobilisations financières - brut	1 346	107	(150)	81	-	97	1 481
Prov.participations financières	(469)	(148)	-	(38)	-	-	(655)
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	(8)	-	-	-	-	(8)
Amortissements & Dépréciations	(469)	(156)	-	(38)	-	-	(663)
Participations financières	207	(145)	(21)	(11)	-	-	30
Créances rattach.particip.	(5)	41	0	(60)	-	87	63
Dépôts et cautionnements versés	676	54	(129)	115	-	10	725
Immobilisations financières - net	877	(49)	(150)	44	-	97	818

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.5. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se composent exclusivement de la société Partech et PM Engineering.

4.6. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.03	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Stock mat.premières & fournitures	-	119	-	-	18	402	76	614
Stock en-cours product.biens	2 229	(450)	-	-	-	-	881	2 661
Stock en-cours product.serv.	681	509	-	-	-	-	-	1 189
Stock pdts interm.& finis	-	298	-	-	-	651	-	949
Stock marchandises	3 391	449	-	-	216	-	239	4 294
Stocks - brut	6 301	925	-	-	234	1 053	1 196	9 708
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	2	-	(206)	-	(205)
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	(124)	-	(157)	13	(29)	0	(418)	(715)
Amortissements & Dépréciations	(124)	-	(157)	14	(29)	(206)	(429)	(931)
Stock mat.premières & fournitures	-	119	-	2	18	195	76	409
Stock en-cours product.biens	2 229	(450)	-	-	-	-	870	2 650
Stock en-cours product.serv.	681	509	-	-	-	-	-	1 189
Stock pdts interm.& finis	-	298	-	-	-	651	-	949
Stock marchandises	3 266	449	(157)	13	187	0	(179)	3 579
Stocks - net	6 176	925	(157)	14	205	847	767	8 777

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	2024.03	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	71 096	80 246	81 848	(1 602)
Total créances clients	71 096	80 246	81 848	(1 602)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.03	2024.03	Brut	Dép.
Avances et acptes versés / commandes	64	11	11	-
Actifs d'impôt différé	736	1 000	1 000	-
Fournisseurs débiteurs	1 616	790	790	-
Créance d'impôt exigible	367	622	622	-
Cptes courants débiteurs	188	370	492	(123)
Autres créances d'exploitation	4 647	3 430	3 429	-
Divers - Produits à recevoir	103	479	479	-
Charges constatées d'avances	6 403	5 485	5 485	-
Comptes de régularisation actif	58	6	6	-
Total autres créances	14 183	12 192	12 314	(123)

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.03
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(1 135)	(842)	436	(61)	0	(1 602)
Cptes courants débiteurs prov	19	(120)	-	(22)	-	(123)
Total dépréciation actif circulant	(1 116)	(962)	436	(83)	0	(1 725)

4.10. Trésorerie active

Montants en K€	2023.03	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Valeurs mob. - autres titres	5	(5)	-	-	3	3
Disponibilités	16 512	57 580	2	47	2 196	76 337
Intérêts courus/cptes financ.	-	161	-	-	-	161
Disponibilités et VMP - brut	16 517	57 736	2	47	2 199	76 501
Prov.val.mob. - autres titres	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - autres titres	5	(5)	-	-	3	3
Disponibilités	16 512	57 580	2	47	2 196	76 337
Intérêts courus/cptes financ.	-	161	-	-	-	161
Disponibilités et VMP - net	16 517	57 736	2	47	2 199	76 501

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2024, le capital social se compose de 924 172 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Provisions pour pensions et retraites	2 384	251	(161)	4	(0)	979	3 458
Provisions pour risques	1 097	259	(225)	(42)	(0)	21	1 111
Provisions pour Garanties	146	335	(372)	42	-	-	151
Provisions pour Contrats déficitaires & I	100	-	(100)	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	40	-	-	-	232	272
Autres provisions pour charges	-	-	-	0	-	202	202
Ecart d'acquisition négatif	-	-	(44)	-	-	88	44
Total valeur brutes	3 728	884	(902)	4	(0)	1 523	5 237

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006
- Taux actualisation :
 - 3,7 % pour les sociétés françaises ;
 - 4,1 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1,5 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ périmètre	2024.03
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 761	18 486	(6 016)	-	3	1 158	35 392
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	21 761	18 486	(6 016)	-	3	1 158	35 392
Dépôts et garanties reçus	96	8	-	-	111	-	215
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	66	-	(22)	-	(0)	-	44
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	24	67	(3)	-	(0)	-	89
Autres emprunts et dettes financières diverses	186	75	(24)	-	111	-	347
Soldes créditeurs de banque	3 224	-	-	2 019	218	-	5 461
Int.courus/solde créd.banque	3	-	-	0	-	-	4
Concours bancaires et intérêts courus	3 228	-	-	2 019	218	-	5 465
Total emprunts et dettes financières	25 175	18 562	(6 040)	2 019	331	1 158	41 204

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.03	2024.03	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 761	35 392	5 080	22 854	7 458
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	21 761	35 392	5 080	22 854	7 458
Dépôts et garanties reçus	96	215	-	-	215
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	66	44	44	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	24	89	89	-	-
Autres emprunts et dettes financières	186	347	133	-	215
Soldes créditeurs de banque	3 224	5 461	5 461	-	-
Int.courus/solde créd.banque	3	4	4	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	3 228	5 465	5 465	-	-
Total emprunts et dettes financières	25 175	41 204	10 678	22 854	7 673

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dettes fournisseurs	27 959	34 402
Total fournisseurs	27 959	34 402

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dettes sur immobilisations	302	636
Avances et acomptes reçus sur comma	8 476	4 456
Dettes fiscales diverses et sociales	21 364	23 976
Comptes-courants créditeurs	10	379
Dettes diverses	464	866
Impôt différés Passifs	139	136
Comptes de régularisation passif	14 767	57 514
Aut. dettes et comptes de régul.	45 522	87 962

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.03	%	2024.03
Sociétés activité France	141 548	82,7%	186 030
Sociétés activité international	29 496	17,2%	49 258
Holding	-	0,0%	406
SCI	30	0,0%	38
Total chiffre d'affaires	171 075	100,0%	235 732

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.03	2024.03
Autres Produits	530	436
Production Stockée	1 303	329
Subventions d'exploitation	129	413
Reprises d'amortissements et provisions	1 031	1 136
Transfert de charges	2 073	5 532
Total autres produits d'exploitation	5 066	7 846

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Montants en K€	2023.03	2024.03
Achats consommés matières premières et marchandises	(28 233)	(24 195)
Variation de stocks Marchandises	1 071	117
Achats de MP et autres approvisionnements	(1 997)	(3 363)
Total achats consommés	(29 159)	(27 442)

5.4. Charges externes

Montants en K€	2023.03	2024.03
Achats de sous-traitance	(33 611)	(66 424)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(1 440)	(1 769)
Sous-traitance	(10 297)	(13 467)
Loyer/crédit-bail mob.	(0)	(11)
Location	(3 957)	(5 247)
Charges locatives	(243)	(188)
Entretien et réparations	(1 473)	(1 579)
Primes d'assurance	(916)	(859)
Divers services extérieurs	(92)	(452)
Personnel intérimaire	39	(5 290)
Personnel extérieur	196	0
Honoraires	(3 642)	(4 355)
Publicité. relations publiques	(337)	(602)
Transports	(1 248)	(1 133)
Déplacemt. missions. récept.	(9 439)	(10 388)
Postes et telecoms	(396)	(417)
Services bancaires & ass.	(889)	(1 051)
Divers autres services ext.	(209)	(384)
Total charges externes	(67 954)	(113 614)

5.5. Charges de personnel

Montants en K€	2023.03	2024.03
Rémunération du personnel	(49 369)	(62 654)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(16 133)	(18 108)
Autres charges sociales	(654)	(758)
Autres charges de personnel	(43)	(25)
Participation des salariés	(502)	(729)
Total charges de personnel	(66 701)	(82 274)

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dot.amort.immobilisations	(1 014)	(1 237)
Dot.amort.immos CB et LLD	(17)	(17)
Dotations aux amt. d'exp.	(1 031)	(1 254)
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(699)	(656)
Dot.prov.immobilisations	(3)	-
Dot.prov.actif circulant	(250)	(1 003)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(952)	(1 659)
Dotations aux amt. et aux prov.	(1 984)	(2 913)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Produits de participations	0	(0)
Produits cessions de VMP & Transf de charges finan	-	14
Différences positives de change	476	488
Autres Intérêts et Produits assimilés	43	642
Reprises sur provisions & Transfert de charges	658	63
Produits financiers	1 178	1 207
Dotations financières aux amortissements et prov.	(441)	(286)
Intérêts et charges assimilées	(820)	(1 014)
Différences négatives de change	(313)	(789)
Charges sur Cessions de VMP	(0)	-
Autres charges financières	(66)	(6)
Charges financières	(1 640)	(2 094)
Résultat financier	(463)	(887)

Les autres intérêts et produits assimilés sont principalement constitués par des produits de compte à terme.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Produits except° sur op. de gestion	123	370
Produits except° sur op en capital	131	128
Reprises de provisions & transfert de ch.	744	173
Total des produits exceptionnels	998	671
Charges except° sur op. de gestion	(161)	(361)
Charges except° sur op. en capital	(19)	(36)
Compte de liaison exceptionnel	-	(0)
Dotations except° aux amort. & provisions	(145)	(236)
Total des charges exceptionnelles	(325)	(633)
Résultat exceptionnel	673	38

Les produits exceptionnels sont principalement constitués par la reprise de la provision pour indemnité de départ en retraite (137 K€).

Les charges exceptionnelles comprennent, elles, des dotations pour indemnité de départ en retraite (228 K€).

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Les impôts différés ont été estimés au taux de 25,00% au 31 mars 2024, taux identique à celui de l'exercice précédent.

La charge d'impôt au compte de résultat se décomposant comme suit :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Impôt sur les sociétés	(2 361)	(3 542)
Impôts différés	(130)	146
Impôt sur les résultats	(2 490)	(3 396)

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportable du groupe n'ont pas été activées.

6.3. Preuve d'impôt

Montants en K€	2024.03
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 014
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	5
Neutralisation des dot. & reprise amortis sur EA	(44)
Résultat net des entreprises intégrées	7 975
Impôt sur les résultats	(1) (3 396)
Résultat net avant impôts	11 371
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (2 843)
Différence d'impôt (1) - (2)	(554)

	Charges	Produits
Différences permanentes social	603	
Différences permanentes consolidation		15
Crédits d'impôts		294
ID non activés s/ déficits de l'exercice	162	
Décalage de résultat		86
Différence de taux d'impôt social	185	
Total	950	396
Différence nette	(554)	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Montants en K€	2023.03	2024.03
Parlym SAS - Nantissements de titres	17 352	11 500
Parlym SAS - Nantissements de fonds de commerce		176
Parlym SAS - Garanties et cautions	11 500	-
Engagements donnés	28 852	11 676

7.1.2. Engagements reçus

Montants en K€	2023.03	2024.03
Parlym SAS - Garantie d'actifs et de passifs Asymptote (1)	851	-
Parlym SAS - Garantie d'actifs et de passifs ISI (2)	734	244
Engagements reçus	1 585	244

(1) La société Parlym SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs (GAP) plafonnée à une indemnisation globale représentant 15% du prix des actions d'Asymptote cédées, soit un montant de 851 K€. Cette garantie est plafonnée à 50 K€ pour les éventuels préjudices se rapportant à la société Asymptote Africa. La période de garantie de 3 ans est terminée au 30 mars 2024.

(2) La société Parlym SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs (GAP) plafonnée à 244 K€. La GAP ne pourra être mise en jeu qu'à condition que le montant global des sommes dues au titre de ladite garantie excède un montant de 20 K€.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 1 381 personnes en mars 2024 contre 1 030 personnes en mars 2023.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 107 K€ au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024 (contre 89 K€ au 31 mars 2023).

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	17 976	88,2%	20 262	83,1%
Sociétés activité international	1 104	5,4%	3 078	12,6%
Holding	-	0,0%	139	0,6%
SCI	1 304	6,4%	892	3,7%
Actif immobilisé	20 383	100,0%	24 371	100,0%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	141 548	82,7%	186 030	78,9%
Sociétés activité international	29 496	17,2%	49 258	20,9%
Holding	-	0,0%	406	0,2%
SCI	30	0,0%	38	0,0%
Total chiffre d'affaires	171 075	100,0%	235 732	100,0%

8.3. Ventilation du résultat net (part du Groupe)

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	3 604	75,7%	6 536	84,8%
Sociétés activité international	1 417	29,8%	1 751	22,7%
Holding	(251)	-5,3%	(546)	-7,1%
SCI	(9)	-0,2%	(34)	-0,4%
Résultat net (part groupe)	4 761	100,0%	7 707	100,0%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées, au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 241 720 EUROS
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13016), 1 RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF
528 556 806 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMITÉ STRATÉGIQUE ET ÉTHIQUE A L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AOUT 2024

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 mars 2024, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes annuels et les comptes consolidés qui traduisent la situation de la société et du groupe à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Sommaire

1ère partie - Activité de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

- 1.1 Faits relatifs aux orientations stratégiques du Groupe
- 1.2 Situation de la société au cours de l'exercice (comptes sociaux)
 - 1.2.1 Examen du compte de résultat
 - 1.2.2 Principales variations de périmètre
 - 1.2.3 Commentaires - Faits marquants de l'exercice - Progrès réalisés - Difficultés rencontrées - Évolution prévisible de la société
 - 1.2.4 Recherche et développement
 - 1.2.5 Investissements
 - 1.2.6 Examen des postes d'actif
 - 1.2.7 Examen des postes de passif
- 1.3 Evénements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours
- 1.4 Participations
 - 1.4.1 Activité des filiales et sociétés contrôlées
 - 1.4.2 Part du capital détenue par les sociétés contrôlées
- 1.5 Approbation des comptes - Proposition d'affectation du résultat
- 1.6 Rappel des dividendes antérieurement distribués
- 1.7 Dépenses non déductibles fiscalement
- 1.8 Informations sur les délais de paiement
- 1.9 Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce
- 1.10 Examen des mandats
 - 1.10.1 Situation des mandats des membres du Comité Stratégique et Ethique
 - 1.10.2 Situation des mandats de la présidente et des directeurs généraux
 - 1.10.3 Situation des mandats des commissaires aux comptes

2ème partie - Comptes Consolidés

- 2.1 Présentation de la consolidation des comptes
 - 2.1.1 Périmètre de consolidation
 - 2.1.2 Analyse du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2024 en K€
 - 2.1.3 Présentation du bilan consolidé au 31 mars 2024 en K€
 - 2.1.3.1 Examen des postes d'actif
 - 2.1.3.2 Examen des postes de passif
- 2.2 Activité du Groupe par pôle
 - 2.2.1 **Pôle HOLDINGS**
 - 2.2.1.1 Activité de(s) filiale(s)
 - 2.2.1.2 Faits significatifs de l'exercice
 - 2.2.2 **Pôle IMMOBILIER**
 - 2.2.2.1 Activité des filiales
 - 2.2.2.2 Faits significatifs de l'exercice
 - 2.2.3 **Pôle NATIONAL**
 - 2.2.3.1 Activité des filiales
 - 2.2.3.2 Faits significatifs de l'exercice
 - 2.2.4 **Pôle INTERNATIONAL**
 - 2.2.4.1 Activité des filiales
 - 2.2.4.2 Faits significatifs de l'exercice
 - 2.2.5 **Pôle T&C**
 - 2.2.5.1 Activité des filiales
 - 2.2.5.2 Faits significatifs de l'exercice
 - 2.2.6 **Autres filiales**
 - 2.2.7 **Participations croisées**

3.1 CONCLUSION

1ère Partie - ACTIVITE DE LA SOCIETE ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

1.1 FAITS RELATIFS AUX ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GROUPE

En tant que société holding, nous déterminons, conduisons et contrôlons la politique générale de nos filiales (le Groupe).

Dans ce cadre :

- Nous définissons la stratégie générale et les orientations fondamentales du Groupe, ainsi que les méthodes et les procédures générales du Groupe ;
- Nous définissons les synergies entre nos filiales de manière à leur permettre de partager et mettre en œuvre les expériences et les savoir-faire du Groupe.

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS a poursuivi au cours de l'exercice 2024 son activité principale d'animation de ses filiales.

Les filiales d'ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS exercent en effet dans les cinq pôles d'activité suivants :

- Holding(s)
- Immobilier
- Europe
- International
- T&C

L'exercice 2024 aura été particulièrement marqué par les événements suivants :

Pôle Holding(s) :

Une mission a été menée courant 2023-2024 avec le cabinet VULCAIN afin d'analyser une possible restructuration de notre dette, et cela nous a amené notamment à proposer à nos actionnaires lors de notre prochaine assemblée générale de clôturer les comptes sociaux non plus en mars mais en décembre afin de faciliter la gestion consolidée du Groupe via nos outils.

Des acquisitions significatives ont été réalisées et/ou des participations ont été prises afin de continuer à parfaire nos synergies entre sociétés du Groupe et de compléter nos offres de services tout en accentuant notre présence dans le secteur nucléaire : PM ENGINEERING au Maroc, Jiangsu Colves Fluid Control en Chine (ainsi que sa maison mère en Italie), PROECO en Italie, DIMEO (ainsi que ses deux filiales, NOVAMECA et SUD LASER METROLOGIES) en France.

Pôle Immobilier :

Le pôle immobilier est constitué des SCI DAHLIAS et GARANCE qui ont respectivement des biens à Marseille et à Martigues.

Pôle Europe :

Le Pôle National a connu une forte croissance de notre chiffre d'affaires, qui a été principalement portée par nos activités d'ingénierie et d'assistance technique. Cette croissance a été boostée par la mise en place de directions régionale dédiées à piloter les activités du Groupe de manière plus ciblée et efficace.

L'année a également été marquée par un mouvement stratégique d'intégration avec les fusions au 31 décembre 2023 de nos filiales EAT et TBAI au sein de la société Parlym Engineering. Cette consolidation vise à harmoniser nos opérations, à optimiser nos ressources et à créer des synergies au sein du Groupe.

Pôle International :

Sur le Pôle International, l'essentiel de la croissance est réalisé grâce à la prise de commande historique d'un EPC de 100m€ en Guinée et par l'activité de nos quatre autres EPC significatifs durant l'année (un à Djibouti et trois en Côte d'Ivoire)

Pôle T&C :

Ce pôle continue son activité sans remontée significative à faire ici.

Par ailleurs, les principales tendances de l'exercice 2024 ont été les suivantes :

- Le chiffre d'affaires du Groupe Parlym s'est établi à 235.7€ à fin mars 2024 contre 171.1m€ l'année passée. Cette évolution représente une croissance de +38% des ventes.
- Les effectifs du Groupe s'élèvent à près de 1.400 personnes au 31 mars 2024.
- L'EBITDA consolidé du Groupe est passé de 8.2m€ au 31 mars 2023 à 14m€ au 31 mars 2024. Rapporté à un chiffre d'affaires de 235.7m€, la marge sur EBITDA s'établit désormais à 5.9% contre 4,8% l'année passée. L'amélioration de la rentabilité sur EBITDA s'est donc maintenue pour la quatrième année consécutive.

Les bons résultats de l'année 2023-2024 ont permis de renforcer la structure du bilanciel du Groupe. Les capitaux propres passent le seuil de 32m€ tandis que la dette nette retraitée de la trésorerie propriétaire reste positive (-10.7m€ soit 0.8x l'EBITDA). Le BFR exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires reste inférieur à 45 jours.

1.2 SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE (COMPTES SOCIAUX)

1.2.1 Examen du compte de résultat

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 1 624 729 € contre 1 779 819 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 8,71 %.

Il convient d'ajouter à cette somme les montants suivants :

- Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges : 14 649 €
- Autres produits : 7 €

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 1 639 386 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 732 361 € et comprennent les postes suivants :

- Autres achats et charges externes : 1 476 908 €
- Impôts, taxes et versements assimilés : 23 228 €
- Salaires et traitements : 146 821 €
- Charges sociales : 64 899 €
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 20 500 €
- Autres charges : 4 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de 92 974 €, contre un résultat bénéficiaire de 81 092 € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers et les charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 1 040 962 € et de 494 186 €.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 453 801 €.

Il convient de signaler un résultat exceptionnel ressortant à -220 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 453 581,09 €.

1.2.2 Principales variations de périmètre.

Les sociétés Colves Chine et Italie sont entrées dans le périmètre du Groupe Parlym en 2023

La société Parm Afrique Sénégal a été créée.

1.2.3 Commentaires - Faits marquants de l'exercice - Progrès réalisés - Difficultés rencontrées - Évolution prévisible de la société

Nous vous rappelons enfin que notre société a absorbé OUT LIVE HOLDINGS LIMITED avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} avril 2023.

1.2.4 Recherche et développement

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

1.2.5 Investissements

Il n'a été procédé à aucun investissement au cours de l'exercice.

1.2.6 Examen des postes d'actif

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant brut, à la somme de 116 929 € au 31 mars 2024 et à la somme de 6 623 € après amortissements.

Le poste « Immobilisations financières » s'élève à la somme de 15 538 741 €.

Ce poste a fait l'objet de provisions pour un montant global de 655 266 €.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 8 414 336 €, dont 14 402 € de charges constatées d'avance.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant de 159 857 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

1.2.7 Examen des postes de passif

Le capital social est de 9 241 720 € et le montant des capitaux propres de 15 324 916 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 8 634 785 € et comprend les postes suivants :

– Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	8 380 943 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	207 737 €
– Dettes fiscales et sociales :	46 104 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

1.3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

Nous continuons à rechercher des cibles de croissance externe pouvant conforter notre position dans le nucléaire ainsi que dans la fabrication.

L'acquisition de la société THEMIS en Côte d'Ivoire qui nous permettra d'avoir notre 1^{ère} société dans le domaine de la construction est en cours à ce jour.

De plus, la société ELYSE TECHNOLOGIE devrait être liquidée d'ici la fin de l'année 2024.

Aucun autre événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

1.4 PARTICIPATIONS

1.4.1 Activité des filiales et sociétés contrôlées

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

1. Société PARLYM

Notre participation dans cette société est de 99,97 %.

La société PARLYM a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, un chiffre d'affaires hors taxes de 16 356 630 € et a constaté un bénéfice de 4 747 682,75 €.

2. Société ELYSE TECHNOLOGIE

Notre participation dans cette société est de 37,99 %.

La société ELYSE TECHNOLOGIE a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires hors taxes de 20 858 € et a constaté une perte de 203 266 €.

1.4.2 Part du capital détenue par les sociétés contrôlées

La société que nous contrôlons ne détient indirectement aucune part de notre capital.

1.5 APPROBATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 453 581,09 €.

Nous vous proposons :

- d'affecter la somme de 22 679,05 € représentant 5 % du bénéfice, au compte de Réserve légale,
- de distribuer le solde du bénéfice s'élevant à 430 902,04 € et de prélever sur le compte Autre réserves la somme de 2 572 656,96 € de façon à porter le montant du dividende distribué à 3 003 559,00 € (soit 3,25 € par action).

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

1.6 RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2023	1 007 347,48 €	40 %	71 324 €
31 mars 2022	2 001 740,04 €	40 %	89 254 €
31 mars 2021	1 000 870,02 €	40 %	44 677 €

1.7 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 42 759 €, correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

1.8 INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D 441-4 du code de commerce, vous trouverez en annexe un tableau détaillant, par tranches de retard de paiement, les factures émises à destination des clients et celles reçues des fournisseurs, dont le terme est échu et qui ne sont pas réglées à la date de clôture de l'exercice.

1.9 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

1.10 EXAMEN DES MANDATS

1.10.1 Situation des mandats des membres du Comité Stratégique et Ethique

Nous vous rappelons que les membres du Comité Stratégique et Ethique suivants :

- EXPHOLDING
- YAFOYE
- BALTAMON

Ont été nommés lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021 avec effet au 1er juillet 2021 pour la durée du mandat restant à courir de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

1.10.2 Situation des mandats de la présidente et des directeurs généraux

Nous vous rappelons que :

- EXPHOLDING a été nommée Présidente avec effet au 1er juillet 2021 lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021, pour la durée du mandat restant à courir de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.
- YAFOYE a été nommé Directeur Général avec effet au 1er juillet 2021 lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021, pour la durée du mandat restant à courir de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.
- BALTAMON a été nommé Directeur Général avec effet au 1er juillet 2021 lors de la réunion du Comité Stratégique et Ethique du 30 juin 2021, pour la durée du mandat restant à courir de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

1.10.3 Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats de commissaires aux comptes de TALENZ ARES AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de J. CAUSSE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire ont été renouvelés le 31 août 2023 pour une nouvelle période de 6 exercices soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029.

2^{ème} Partie - COMPTES CONSOLIDES

2.1 PRESENTATION DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 mars 2024, présentés dans ce document, détaillent l'activité de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS et de ses filiales.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

2.1.1 Périmètre de consolidation

Au 31 mars 2024, le périmètre de consolidation du groupe ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS comprenait les sociétés suivantes :

- ACI-SOMAGEP	79,98%
- PARLYM PROJECT MANAGEMENT	91,10%
- COLVES FLUID CONTROL	79,98%
- SCI DAHLIAS	99,99 %
- EAT	N/A
- HOPEM MADAGASCAR	N/A
- INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL	89,89 %
- JIANGSU COLVES FLUID CONTROL	79,98%
- SCI LA GARANCE	99,99 %
- PARLYM	99,99 %
- PARLYM CAMEROUN	100,00 %
- PARLYM CONSULTING	100,00%
- PARLYM ENGINEERING	100,00 %
- PARLYM INSPECTION	100,00 %
- PARLYM INTERNATIONAL	100,00 %
- PARLYM CONGO	100,00%
- PARLYM UK	100,00%
- PARLYM MONACO	100,00%
- PARLYM PAYS-BAS	N/A%
- PARMAFRIQUE	100,00 %

- PARTECH COTE D'IVOIRE	34,99 %
- PLCB EXPERTISE GABON	100,00%
- PLCB GABON	100,00%
- PM ENGINEERING	34,00%
- SOPREN	N/A %
- TBAI	N/A %
- TROUVAY AND CAUVIN AFRIQUE	49,00 %
- TC MAURICIUS	49,00%
- DIMEO	100,00%
- NOVAMECA	100,00%
- PROECO	83,00%
- SUD LASER METROLOGIE	100,00%
- PARM AFRIQUE SENEGAL	100,00%

Entités exclues du périmètre de consolidation :

La société ELYSE TECHNOLOGY n'est pas consolidée, conformément à l'article L233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

Variations de périmètre :

L'exercice 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations :

- PARLYM ENGINEERING a absorbé EAT et TBAI avec effet différé au 31 décembre 2023,
- Le 11 juillet 2023, ACI-SOMAGEP a acquis 100% des titres de CFC et JCFC,
- Le 13 juillet 2023, PARLYM INTERNATIONAL a acquis 34% des titres de PM ENGINEERING,
- Le 5 mars 2024, PARLYM a acquis 83% des titres de PROECO,
- Le 21 mars 2024, PARLYM a acquis 100% des titres de DIMEO, NOVAMECA et SUD LASER METROLOGIE,
- Le 28 mars 2024, PARLYM a acquis les 9,02% restant de PARLYM CONSULTING.

Sorties de périmètre :

SOPREN, HOPE et PARLYM PAYS-BAS ont été sorties du périmètre pour liquidation.

2.1.2 Analyse du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2024 en K€

	Exercice 2023	Exercice 2024
Chiffre d'affaires	171 075	235 732
Autres produits d'exploitation	5 066	7 846
Total des produits d'exploitation	176 141	243 578
Achats consommés matières premières et marchandises	-29 159	-27 442
Charges externes	-67 954	-113 614
Charges de personnel	-66 701	-82 274
Impôts et taxes	-2 182	-4 769
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 984	-2 913
Autres charges d'exploitation	- 938	- 354
Total charges d'exploitation	-168 916	-231 367
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 225	12 211
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	44
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	7 225	12 254
Produits financiers	1 178	1 207
Charges financières	-1 640	-2 094
Résultat financier	-463	-887

Charges et produits exceptionnels	673	38
Impôts sur les résultats	-2 490	-3 396
Résultat net des sociétés intégrées	4 946	8 009
Résultat des sociétés mises en équivalence	-3	5
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 942	8 014
Intérêts minoritaires	181	307
Résultat net (part du groupe)	4 761	7 707

2.1.3 Présentation du bilan consolidé au 31 mars 2024 en K€

2.1.3.1 Examen des postes d'actif

	Exercice 2023	Exercice 2024
Immobilisations incorporelles	15 548	18 102
Dont écarts d'acquisition	14 868	17 372
Immobilisations corporelles	3 366	5 415
Immobilisations financières	1 467	818
Titres mis en équivalence	2	37
Total actif immobilisé	20 383	24 371
Stocks et en-cours	6 176	8 777
Créances clients et comptes rattachés	71 096	80 246
Autres créances et comptes de régularisation	14 183	12 192
Disponibilités et VMP	16 517	76 501
Total actif circulant	107 973	177 716
Total actif	128 356	202 087

2.1.3.2 Examen des postes de passif

	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital	9 242	9 242
Primes	851	875
Réserves consolidées	10 333	14 153
Résultat de l'exercice	4 761	7 707
Subventions	-	10
Capitaux propres (part du groupe)	25 186	31 987
Intérêts minoritaires	786	1 295
Capitaux propres totaux	25 972	33 282
Ecart d'acquisition négatif	-	44
Provisions pour risques et charges	3 728	5 193
Provisions	3 728	5 237
Emprunts et dettes financières	25 175	41 204
Dettes fournisseurs	27 959	34 402
Autres dettes et comptes de régularisation	45 522	87 962
Total des dettes	98 656	163 568
Total passif	128 356	202 087

2.2. ACTIVITE DU GROUPE PAR PÔLE

2.2.1 POLE « HOLDINGS »

2.2.1.1 Activité de(s) filiale(s)

Le pôle « HOLDINGS » est représenté par la société suivante.

Sociétés	Intéret	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
PARLYM	99,99	IG	670 451	15 997 915	39 466 652	16 356 630	4 747 682

* IG : intégration globale

2.2.1.2 Faits significatifs de l'exercice

PARLYM continue à porter certains contrats clients avec des sous-traitance interne, et porte aussi l'ensemble des fonctions supports du Groupe.

2.2.2. Pôle « IMMOBILIER »

2.2.2.1 Activité des filiales

Les sociétés membres de groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intéret	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
SCI LA GARANCE	99,99	IG	40 000	301 152	342 269	123 070	15 086
SCI DAHLIAS	99,99	IG	10 000	-178 598	397 531	73 486	-26 108

* IG : intégration globale

2.2.2.2 Faits significatifs de l'exercice

Le pôle immobilier est constitué des SCI DAHLIAS et GARANCE qui ont respectivement des biens à Marseille et à Martigues.

2.2.3 Pôle « EUROPE »

2.2.3.1 Activité des filiales

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intéret	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
PARLYM MONACO	100,00	IG	15 000	15 000	1 192 580	4 951 161	333 688
PARLYM PAYS-BAS	N/A	N/A	10 000	10 000	4 085	50 849	-4 442.36
PARLYM UK	100,00	IG	1 137	1 137	11 853	0	6 272
PARLYM PROJECT MANAGEMENT	91,12	IG	1 881 260	5 527 357	1 144 058	13 861 092	833 243
PARLYM ENGINEERING	100,00	IG	850 000	6 355 534	26 684 795	47 495 860	1 879 958

PROECO	83,00	IG	100 000	2 802 362	7 030 621	8 754 209	1 337 811
DIMEO	100,00	IG	7 625	554 603	1 930 636	3 649 367	-383 841
PARLYM INSPECTION	100,00	IG	100 000	1 333 398	2 552 177	5 253 165	363 154
NOVAMECA	100,00	IG	30 490	120 048	383 286	65 660	-122 371
SUD LASER METROLOGIE	100,00	IG	10 000	-55 882	6 820	-	-5 949

* IG : intégration globale

2.2.3.2 Faits significatifs de l'exercice

Le Pôle Europe a connu une forte croissance de notre chiffre d'affaires, qui a été principalement portée par nos activités d'ingénierie et d'assistance technique. Cette croissance a été boostée par la mise en place de directions régionale dédiées à piloter les activités du Groupe de manière plus ciblée et efficace.

L'année a également été marquée par un mouvement stratégique d'intégration avec les fusions au 31 décembre 2023 de nos filiales EAT et TBAI au sein de la société Parlym Engineering. Cette consolidation vise à harmoniser nos opérations, à optimiser nos ressources et à créer des synergies au sein du Groupe

2.2.4 Pôle « INTERNATIONAL »

2.2.4.1 Activité des filiales

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt		Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%	*	€	€	€	€	€
ACI-SOMAGEP	79,98	IG	8 080	1 544 608	7 187 814	11 312 807	498 614
PARLYM INTERNATIONAL	100,00	IG	3 000 000	10 802 473	91 666 209	73 842 957	2 485 940
INDUSTRIE SERVICES INTERNATIONAL	89,89	IG	30 000	4 471 099	8 758 941	10 394 558	258 592
PARLYM CONSULTING	100,00	IG	109 900	1 397 182	6 657 956	14 812 294	451 591
CFC	79,98	IG	10 000	2 202 652	2 388 757	436 600	144 603
PARM AFRIQUE COTE D'IVOIRE	100,00	IG	625 040	963 043	12 849 812	11 391 815	143 419
PARLYM CAMEROUN	100,00	IG	3 811	675 388	6 365 596	5 774 623	46 613
PM ENGINEERING	34,00	MEE	28 000	125 262	502 250	464 334	97 261
PARTECH COTE D'IVOIRE	34,99	MEE	15 245	- 13 819	32 068	4 501	29 064
PARLYM CONGO	100,00	IG	15 245	113 780	1 847 055	5 224 053	72 883
PLCB GABON	100,00	IG	7 622	382 525	4 520 536	13 212 816	324 027
PLCB EXPERTISE GABON	100,00	IG	15 245	-63 961	119 088	130 436	-79 206
JCFC	79,98	IG					

PARM AFRIQUE SENEGAL	100,00	IG	15 245	1 ^{er} bilan en 2024	1 ^{er} bilan en 2024	1 ^{er} bilan en 2024	1 ^{er} bilan en 2024
----------------------	--------	----	--------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

* IG : intégration globale
MEE : mise en équivalence

2.2.4.2 Faits significatifs de l'exercice

Sur le Pôle International, l'essentiel de la croissance est réalisé grâce à la prise de commande historique d'un EPC de 100m€ en Guinée et par l'activité de nos quatre autres EPC significatifs durant l'année (un à Djibouti et trois en Côte d'Ivoire)

2.2.5 POLE « T&C »

2.2.5.1 Activité des filiales

Les sociétés membres du groupe consolidé sont les suivantes :

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
TC MAURITIUS	48,99	IP	2 864 398				
TC AFRIQUE	48,99	IP	190 561	2 269 890	7 854 141	7 201 894	330 653

* IP : intégration proportionnelle

2.2.5.2 Faits significatifs

N/A

2.2.6 Autres filiales

Sociétés	Intérêt	*	Capital	Kx propres	Total bilan	Chiffres d'affaires	Résultat Net
	%		€	€	€	€	€
SOPREN	99,97	N/A	10 000	24 307	31 614	3 000	14 600

* IG : intégration globale

2.2.7 Participations croisées

Nous vous informons que notre société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

3.1 CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre présidente, aux directeurs généraux et au comité stratégique et éthique quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Signature :

Le Comité Stratégique et Ethique

Pour EXPHOLDING

Johann CHARRIER

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce)

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	38 911 TTC	510 TTC	0 TTC	0 TTC	0 TTC	510 TTC	121 473 TTC	22 600 TTC	15 784 TTC	0 TTC	0 TTC	38 384 TTC	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	2.63 % HT	0.03 % HT	0 % HT	0 % HT	0 % HT	0.03 % HT							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							7.47 % HT	1.39 % HT	0 % HT	0 % HT	0 % HT	2.36 % HT	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>						☐ Délais contractuels : <i>(préciser)</i> ☐ Délais légaux : <i>(préciser)</i>						

J.CAUSSE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes titulaire
91, avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 Avignon Cedex


TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch
BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS

SAS au capital de 9 241 720 €
Siège social : 1 Rue du Dr Zamenhof le Paul Cezanne
13016 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 528 556 806

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2024

Aux Associés de la société,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENGINEERING AND FINANCE PARTNERS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 3.3.5 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison, réalisées par la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.
- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan 31 mars 2024 s'établit à 17 372 k€, font l'objet d'un test de dépréciation conformément à ce que mentionne la note 3.3.1.1 de l'annexe ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite qui s'élève à 3 458 k€ est déterminée selon les modalités mentionnées dans la note 4.12.2 de l'annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Stratégique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Comité Stratégique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 24 juillet 2024.
Les Commissaires aux Comptes

J.CAUSSE & ASSOCIES

Sylvain Rieu
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARES AUDIT

Johan AZALBERT
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	2023.03	2024.03
Immobilisations incorporelles	15 548	18 102
- Dont écarts d'acquisition	14 868	17 372
Immobilisations corporelles	3 366	5 415
Immobilisations financières	1 467	818
Titres mis en équivalence	2	37
Total actif immobilisé	20 383	24 371
Stocks et en-cours	6 176	8 777
Créances clients et comptes rattachés	71 096	80 246
Autres créances et comptes de régularisation	14 183	12 192
Disponibilités et VMP	16 517	76 501
Total actif circulant	107 973	177 716
Total actif	128 356	202 087

Passif

Montants en K€	2023.03	2024.03
Capital	9 242	9 242
Primes	851	875
Réserves consolidées	10 333	14 153
Résultat de l'exercice	4 761	7 707
Subventions	-	10
Capitaux propres part du groupe	25 186	31 987
Intérêts minoritaires	786	1 295
Capitaux propres totaux	25 972	33 282
Ecart d'acquisition négatif	-	44
Provisions pour risques et charges	3 728	5 193
Provisions	3 728	5 237
Emprunts et dettes financières	25 175	41 204
Dettes fournisseurs	27 959	34 402
Autres dettes et comptes de régularisation	45 522	87 962
Total des dettes	98 656	163 568
Total passif	128 356	202 087

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	2023.03	2024.03
Chiffre d'affaires	171 075	235 732
Autres produits d'exploitation	5 066	7 846
Total des produits d'exploitation	176 141	243 578
Achats consommés MP et marchandises	(29 159)	(27 442)
Charges externes	(67 954)	(113 614)
Charges de personnel	(66 701)	(82 274)
Impôts et taxes	(2 182)	(4 769)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 984)	(2 913)
Autres charges d'exploitation	(938)	(354)
Total charges d'exploitation	(168 916)	(231 367)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 225	12 211
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	44
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 225	12 254
Produits financiers	1 178	1 207
Charges financières	(1 640)	(2 094)
Résultat financier	(463)	(887)
Charges et produits exceptionnels	673	38
Impôt sur les résultats	(2 490)	(3 396)
Résultat net des entreprises intégrées	4 946	8 009
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3)	5
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 942	8 014
Intérêts minoritaires	181	307
Résultat net (part du groupe)	4 761	7 707

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	2023.03	2024.03
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	4 946	8 009
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	(247)	(0)
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	378	1 369
Plus et moins values de cession	637	36
- Impôts différés	130	(146)
Variations nettes des intérêts courus	7	65
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 851	9 332
Dividendes reçus des MEE	-	-
Variation des stocks	(2 328)	(782)
Variations créances clients et autres débiteurs	(24 212)	(210)
Variations provisions clients et autres débiteurs	(273)	526
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	20 185	42 961
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(6 629)	42 495
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(778)	51 827
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(2 046)	(1 688)
Cessions, réductions d'immobilisations	397	125
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	(3 627)	(3 898)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5 276)	(5 461)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes et acomptes sur dividendes HOL	(2 002)	(1 007)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(97)	(93)
Augmentation (réductions) de capital	(602)	24
Subventions d'investissements reçus	234	-
Emission d'emprunt	9 454	18 494
Remboursements d'emprunts	(3 543)	(6 038)
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Comptes Courants financiers	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 445	11 380
Variation de conversion (D)	0	1
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	(2 609)	57 747
Trésorerie d'ouverture	15 899	13 289
Trésorerie de clôture	13 289	71 036

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.03	9 442	851	10 239	2 462	22 994	272	23 266
Affectation Résultat	-	-	2 462	(2 462)	-	-	-
Dividendes	-	-	(2 002)	-	(2 002)	(97)	(2 099)
Variation de capital	(200)	-	-	-	(200)	-	(200)
Variation de périmètre	-	-	(370)	-	(370)	430	60
Ecart de conversion	-	-	4	-	4	-	4
Résultat période	-	-	-	4 761	4 761	181	4 942
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Situation 2023.03	9 242	851	10 333	4 761	25 186	786	25 972
Affectation Résultat	-	-	4 761	(4 761)	(0)	(0)	(0)
Dividendes	-	-	(756)	-	(756)	(93)	(849)
Variation de capital	-	24	(0)	-	24	-	24
Variation de périmètre	-	-	9	0	9	342	351
Ecart de conversion	-	-	11	-	11	1	12
Résultat période	-	-	-	7 707	7 707	307	8 014
Autres mouvements	-	-	(195)	-	(195)	(47)	(242)
Situation 2024.03	9 242	875	14 163	7 707	31 987	1 295	33 282

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 31 mars 2024	12
2.3.	Entités consolidées	13
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Variations de périmètre	13
2.6.	Sorties de périmètre	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.1.1.	<i>Élimination des opérations intragroupes</i>	15
3.2.2.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	15
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	16
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	16
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	16
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	16
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	16
3.3.2.	Immobilisations corporelles	17
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	17
3.3.4.	Immobilisations financières	17
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	17
3.3.6.	Créances et dettes	17
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	17
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	17
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	18
3.3.10.	Méthodes de conversion des opérations en devise	18
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	18
4.	Notes sur les postes du bilan	19
4.1.	Immobilisations incorporelles	19
4.1.1.	Frais d'établissement	20
4.1.2.	Écarts d'acquisition	22
4.2.	Immobilisations corporelles	22
4.3.	Location financement	22

4.4.	Immobilisations financières	23
4.5.	Titres mis en équivalence	23
4.6.	Stocks et en-cours	24
4.7.	Clients et comptes rattachés	24
4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	25
4.9.	Dépréciations sur actifs circulants	25
4.10.	Trésorerie active	26
4.11.	Composition du capital social	26
4.12.	Provisions pour risques et charges	27
4.12.1.	Récapitulatif	27
4.12.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	27
4.13.	Emprunts et dettes financières	28
4.13.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	28
4.13.2.	Variation des emprunts et dettes financières	28
4.14.	Fournisseurs et autres dettes	28
5.	Postes du compte de résultat	30
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	30
5.2.	Autres produits d'exploitation	30
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	30
5.4.	Charges externes	31
5.5.	Charges de personnel	31
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	31
5.7.	Résultat financier	32
5.8.	Résultat exceptionnel	33
6.	Impôt sur les sociétés	34
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	34
6.2.	Déficits fiscaux non activés	34
6.3.	Preuve d'impôt	34
7.	Autres informations	36
7.1.	Engagements hors bilan	36
7.1.1.	Engagements donnés	36
7.1.2.	Engagements reçus	36
7.2.	Effectif moyen	36
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	36
8.	Informations sectorielles	37
8.1.	Ventilation des immobilisations	37
8.2.	Répartition du chiffre d'affaires	37
8.3.	Ventilation du résultat net (part du Groupe)	37
9.	Parties liées	38

COMMISSAIRE AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes



9.1.	Transactions	38
9.2.	Dirigeants	38



1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 mars 2024, diverses opérations de restructuration ont eu lieu :

- Fusion par voie d'absorption par Parlym Engineering de la société TBAI avec effet différé en date du 31 mars 2024 entraînant une augmentation des titres de Parlym Engineering ;
- Fusion par voie d'absorption par Parlym Engineering de la société EAT avec effet différé en date du 31 mars 2024 entraînant une augmentation des titres de Parlym Engineering ;
- Les sociétés Sopren, Hopem et Parlym Pays-Bas ont été sorties du périmètre pour liquidation ;
- Le 11 juillet 2023, la société ACI Somagep a acquis 100% des titres de CFC et JCFC ;
- Le 13 juillet 2023, la société Parlym International a acquis 34% des titres PM Engineering ;
- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

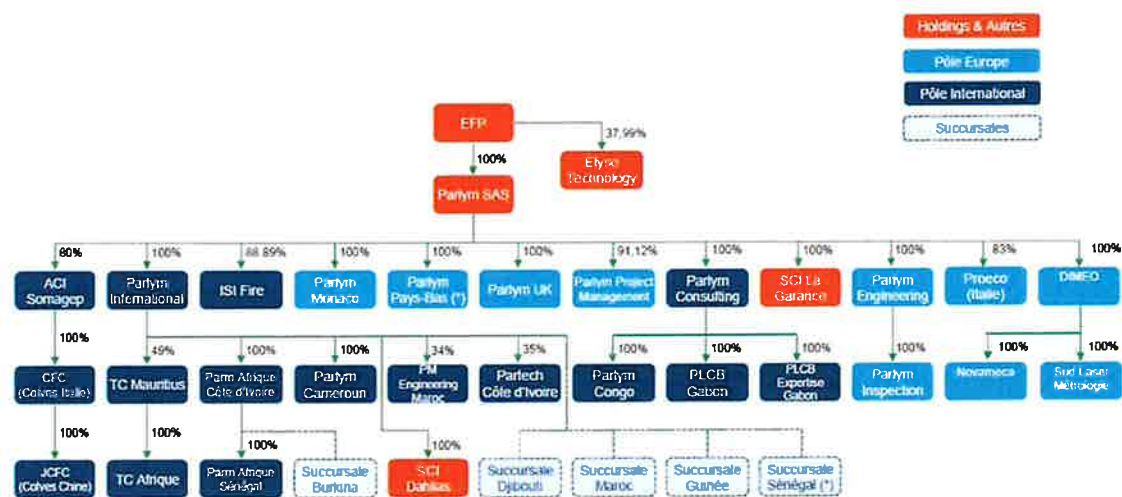
Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de l'ingénierie et les études de projets industriels.

2.2. Organigramme au 31 mars 2024



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Formes juridiques	Méthode de consolidation 2024.03	Méthode de consolidation 2023.03	% Contrôle 2024.03	% Contrôle 2023.03	% Intérêts 2024.03	% Intérêts 2023.03
Engineering and Finance Partners	Marseille - France	528 556 806	SAS	Mère	Mère				
ACI Somagep	Chaponnay - France	404 442 063	SAS	IG	IG	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%
Parlym Project Management	Rueil-Malmaison - France	508 196 839	SAS	IG	IG	91,12%	91,10%	91,12%	91,10%
Colves Fluid Control	Masate - Italie	N/A	N/A	IG	N/A	79,98%	N/A	79,98%	N/A
Dahlias	Marseille - France	518 868 013	SCI	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
EAT	Suresnes - France	383 195 021	SAS	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Hopem	Antananarivo - Madagascar	N/A	N/A	N/A	IP	N/A	50,00%	N/A	50,00%
Industrie Services International	Fère-en-Tardenois - France	520 184 078	SAS	IG	IG	88,89%	88,88%	88,89%	88,88%
Jiangsu Colves Fluid Control	Nantong - Chine	N/A	N/A	IG	N/A	79,98%	N/A	79,98%	N/A
La Garantie	Marseille - France	443 395 876	SCI	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym	Marseille - France	400 131 116	SAS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Parlym Cameroun	Douala - Cameroun	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Consulting	Gelos - France	514 789 353	SAS	IG	IG	100,00%	90,98%	100,00%	90,98%
Parlym Engineering	Marseille - France	71 803 795	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Inspection	Marseille - France	468 047 390	SASU	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym International	Marseille - France	348 497 769	SAS	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym International Congo	Pointe-Noire - République du Congo	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Limited	Turbidge Wells - Royaume-Uni	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Parlym Monaco	Monaco - Monaco	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Parlym Pays-Bas	Rotterdam - Pays-Bas	N/A	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Parm Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%
Partech	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	MEE	MEE	34,99%	35,00%	34,99%	34,99%
PLCB Expertise	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PLCB Gabon	Port Gentil - Gabon	N/A	N/A	IG	IG	100,00%	100,00%	90,98%	90,98%
PM Engineering	Casablanca - Maroc	N/A	N/A	MEE	N/A	34,00%	N/A	34,00%	N/A
Sopem	Marseille - France	317 809 630	SARL	N/A	IG	N/A	99,98%	N/A	99,97%
TBAI	Tassin-la-Demi-Lune - France	434 365 498	SAS	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	99,99%
Trounay and Cauvin Afrique	Abidjan - Côte d'Ivoire	N/A	N/A	IP	IP	49,00%	49,00%	49,00%	48,99%
Trounay and Cauvin Mauritius	Ebène - Île Maurice	N/A	N/A	JP	IP	49,00%	49,00%	49,00%	48,99%
Dimeo	Six-Fours-les-Plages - France	300 461 670	SAS	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Novameca	Six-Fours-les-Plages - France	402 552 905	SARL	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Proeco	Forlì - Italie	N/A	SARL	IG	N/A	83,00%	N/A	83,00%	N/A
Sud Laser Metrologie	Six-Fours-les-Plages - France	509 190 237	SARL	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A
Parm Afrique Sénégal	Dakar - Sénégal	N/A	N/A	IG	N/A	100,00%	N/A	100,00%	N/A

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

La société Elyse Technology n'est pas consolidée, conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

Comme mentionné précédemment, l'exercice de mars 2024 a été caractérisé par plusieurs opérations :

- La société Parlym Engineering a absorbé les sociétés EAT et TBAI avec effet différé en date du 31 mars 2024 ;
- Le 11 juillet 2023, la société ACI Somagep a acquis 100% des titres de CFC et JCFC ;
- Le 13 juillet 2023, la société Parlym International a acquis 34% des titres PM Engineering ;
- Le 5 mars 2024, la société Parlym a acquis 83% des titres de la société Proeco ;
- Le 21 mars 2024, la société Parlym a acquis 100% des titres de Dimeo, Novameca, et Sud Laser Metrologie ;
- Le 28 mars 2024, la société Parlym a acquis les 9,02% restant de la société Parlym Consulting.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cout d'Appel de Nîmes

2.6. Sorties de périmètre

Les sociétés Sopren, Hopem et Parlym Pays-Bas ont été sorties du périmètre pour liquidation.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EFP sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 mars 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EFP assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.1.1. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 mars 2024, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés suivantes : Fluid Control, Dahlias, Dimeo, Jiangsu Colves Fluid Control, La Garance, Novameca, Parlym Limited, Partech, PLCB Expertise, PM Engineering, Proeco, Sud Laser Metrologie.

Trouvay and Cauvin Afrique et Trouvay and Cauvin Mauritius qui sont consolidées sur la base de bilans arrêtés au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.11
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	3.3.5

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 3 ans

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition, en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au prix d'achat un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

Les travaux en cours sont évalués au coût de revient direct selon la méthode de l'avancement, au poste « Produits constatés d'avance » au passif. Les états financiers et les coûts de structure ne sont pas intégrés dans la valorisation des en-cours. Seuls les coûts directs de production composés de sous-traitance technique, coûts salariaux de production et de déplacement des salariés, sont incorporés au coût de revient.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020-01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste « Autres Dettes ».

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Méthodes de conversion des opérations en devise

Les opérations en devise sont converties selon la méthode du cours de clôture.

Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen.

Les différences de conversions sont enregistrées en écart de conversion dans les capitaux propres.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux de certaines sociétés (sociétés africaines).

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Ecart acquisition positif	17 414	-	-	-	-	2 488	19 902
Conces., brevets & licences	1 580	280	-	10	-	103	1 973
Fond commercial	-	-	-	(0)	-	30	30
Autres immob.incorporelles	1 259	1	-	-	-	5	1 266
Immobilisations incorporelles - brut	20 254	281	-	10	-	2 626	23 170
Amort.écarts acquisition	(2 545)	-	-	0	-	16	(2 530)
Amort./déprec. conces., brev. & lic.	(1 300)	(221)	-	(10)	0	(97)	(1 628)
Amort.fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. autres immob.incorp.	(860)	(46)	-	-	-	(5)	(911)
Amortissements & Dépréciations	(4 705)	(267)	-	(10)	0	(86)	(5 069)
Ecart acquisition positif	14 868	-	-	0	-	2 504	17 372
Conces., brevets & licences	281	58	-	0	0	6	345
Fond commercial	-	-	-	(0)	-	30	30
Autres immob.incorporelles	399	(45)	-	-	-	-	355
Immobilisations incorporelles - net	15 548	13	-	0	0	2 540	18 102

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement inscrits en comptes sociaux sont annulés en consolidation.

4.1.2. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.03
ACI Somagep	1 432	-	-	-	1 432
Parm Afrique	315	-	-	-	315
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	343	-	-	2 740	3 083
Dimeo	-	-	-	84	84
EAT	2 285	-	-	(2 285)	-
Engineering and Finance Partners	293	-	-	-	293
Industrie Services International	1 426	-	-	627	2 053
Parlym	1 840	-	-	-	1 840
Parlym International	4	-	-	-	4
Parlym Inspection	9	-	-	-	9
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Sopren	16	-	-	(16)	-
TBAI	455	-	-	(455)	-
Trouvay and Cauvin Afrique	75	-	-	-	75
Trouvay and Cauvin Mauritius	135	-	-	-	135
Écarts d'acquisition - brut	17 414	-	-	2 488	19 902
ACI Somagep	-	-	-	-	-
Parm Afrique	(165)	-	-	-	(165)
Parlym Project Management	-	-	-	-	-
Parlym Engineering	(107)	-	-	(962)	(1 068)
Dimeo	-	-	-	-	-
EAT	(928)	-	-	928	-
Engineering and Finance Partners	(162)	-	-	-	(162)
Industrie Services International	-	-	-	-	-
Parlym	(911)	-	-	-	(911)
Parlym International	(4)	-	-	-	(4)
Parlym Inspection	(9)	-	-	-	(9)
Parlym Consulting	-	-	-	-	-
Proeco	-	-	-	-	-
Sopren	(16)	-	-	16	-
TBAI	(34)	-	-	34	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(75)	-	-	-	(75)
Trouvay and Cauvin Mauritius	(135)	-	-	-	(135)
Amortissements & Dépréciations	(2 545)	-	-	16	(2 530)
ACI Somagep	1 432	-	-	-	1 432
Parm Afrique	149	-	-	-	149
Parlym Project Management	5 456	-	-	-	5 456
Parlym Engineering	237	-	-	1 779	2 015
Dimeo	-	-	-	84	84
EAT	1 358	-	-	(1 358)	-
Engineering and Finance Partners	131	-	-	-	131
Industrie Services International	1 426	-	-	627	2 053
Parlym	929	-	-	-	929
Parlym International	-	-	-	-	-
Parlym Inspection	-	-	-	-	-
Parlym Consulting	3 330	-	-	468	3 799
Proeco	-	-	-	1 325	1 325
Sopren	-	-	-	-	-
TBAI	421	-	-	(421)	-
Trouvay and Cauvin Afrique	(0)	-	-	-	-
Trouvay and Cauvin Mauritius	-	-	-	-	-
Écarts d'acquisition - net	14 868	-	-	2 504	17 372

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Terrains	198	-	-	-	-	-	198
Constructions	2 214	829	-	-	-	1 516	4 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	(0)	-	66	66
Constructions - CB LLD	773	-	-	(0)	-	-	773
Install. & mat.indust.	474	28	(82)	106	(0)	1 829	2 355
Autres immob.corporelles	4 129	955	(254)	68	827	692	6 416
Immob.corporelles en cours	88	-	-	(88)	-	-	-
Avces/immob.corporelles	16	97	(16)	-	-	-	97
Immobilisations corporelles - brut	7 891	1 908	(352)	87	827	4 102	14 464
Amort./déprec. terrains	-	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(1 148)	(160)	-	0	-	(720)	(2 027)
Amort./déprec. constructions sur sol d'e	-	-	-	0	-	(66)	(66)
Amort.constructions - CB LLD	(616)	(17)	-	-	-	-	(633)
Amort./déprec. matériels & équip.	(297)	(44)	53	(2)	-	(1 665)	(1 954)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(2 465)	(742)	262	(61)	(746)	(616)	(4 368)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Prov.av. & acpt./immo.corp.	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(4 525)	(963)	316	(63)	(746)	(3 067)	(9 049)
Terrains	198	-	-	-	-	-	198
Constructions	1 067	669	-	0	-	795	2 531
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Constructions - CB LLD	157	(17)	-	(0)	-	-	140
Install. & mat.indust.	178	(16)	(29)	104	(0)	164	401
Autres immob.corporelles	1 664	213	8	7	81	76	2 048
Immob.corporelles en cours	88	-	-	(88)	-	-	-
Avces/immob.corporelles	16	97	(16)	-	-	-	97
Immobilisations corporelles - net	3 366	945	(37)	24	81	1 035	5 415

4.3. Location financement

Les crédits-bails immobiliers sont retraités. Les autres contrats de location-financement ne le sont pas compte-tenu de leur caractère non-significatif (inférieur à 11 K€).

4.4. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Participations financières	676	4	(21)	27	-	-	685
Créances rattach.particip.	(5)	41	0	(60)	-	87	63
Dépôts et cautionnements versés	676	62	(129)	115	-	10	733
Immobilisations financières - brut	1 346	107	(150)	81	-	97	1 481
Prov.participations financières	(469)	(148)	-	(38)	-	-	(655)
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	(8)	-	-	-	-	(8)
Amortissements & Dépréciations	(469)	(156)	-	(38)	-	-	(663)
Participations financières	207	(145)	(21)	(11)	-	-	30
Créances rattach.particip.	(5)	41	0	(60)	-	87	63
Dépôts et cautionnements versés	676	54	(129)	115	-	10	725
Immobilisations financières - net	877	(49)	(150)	44	-	97	818

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.5. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se composent exclusivement de la société Partech et PM Engineering.

4.6. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.03	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Stock mat.premières & fournitures	-	119	-	-	18	402	76	614
Stock en-cours product.biens	2 229	(450)	-	-	-	-	881	2 661
Stock en-cours product.serv.	681	509	-	-	-	-	-	1 189
Stock pdts interm.& finis	-	298	-	-	-	651	-	949
Stock marchandises	3 391	449	-	-	216	-	239	4 294
Stocks - brut	6 301	925	-	-	234	1 053	1 196	9 708
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	2	-	(206)	-	(205)
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	(124)	-	(157)	13	(29)	0	(418)	(715)
Amortissements & Dépréciations	(124)	-	(157)	14	(29)	(206)	(429)	(931)
Stock mat.premières & fournitures	-	119	-	2	18	195	76	409
Stock en-cours product.biens	2 229	(450)	-	-	-	-	870	2 650
Stock en-cours product.serv.	681	509	-	-	-	-	-	1 189
Stock pdts interm.& finis	-	298	-	-	-	651	-	949
Stock marchandises	3 266	449	(157)	13	187	0	(179)	3 579
Stocks - net	6 176	925	(157)	14	205	847	767	8 777

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	2024.03	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	71 096	80 246	81 848	(1 602)
Total créances clients	71 096	80 246	81 848	(1 602)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.03	2024.03	Brut	Dép.
Avances et acptes versés / commandes	64	11	11	-
Actifs d'impôt différé	736	1 000	1 000	-
Fournisseurs débiteurs	1 616	790	790	-
Créance d'impôt exigible	367	622	622	-
Cptes courants débiteurs	188	370	492	(123)
Autres créances d'exploitation	4 647	3 430	3 429	-
Divers - Produits à recevoir	103	479	479	-
Charges constatées d'avances	6 403	5 485	5 485	-
Comptes de régularisation actif	58	6	6	-
Total autres créances	14 183	12 192	12 314	(123)

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.03
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(1 135)	(842)	436	(61)	0	(1 602)
Cptes courants débiteurs prov	19	(120)	-	(22)	-	(123)
Total dépréciation actif circulant	(1 116)	(962)	436	(83)	0	(1 725)

4.10. Trésorerie active

Montants en K€	2023.03	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Valeurs mob. - autres titres	5	(5)	-	-	3	3
Disponibilités	16 512	57 580	2	47	2 196	76 337
Intérêts courus/cptes financ.	-	161	-	-	-	161
Disponibilités et VMP - brut	16 517	57 736	2	47	2 199	76 501
Prov.val.mob. - autres titres	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - autres titres	5	(5)	-	-	3	3
Disponibilités	16 512	57 580	2	47	2 196	76 337
Intérêts courus/cptes financ.	-	161	-	-	-	161
Disponibilités et VMP - net	16 517	57 736	2	47	2 199	76 501

4.11. Composition du capital social

Au 31 mars 2024, le capital social se compose de 924 172 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2024.03
Provisions pour pensions et retraites	2 384	251	(161)	4	(0)	979	3 458
Provisions pour risques	1 097	259	(225)	(42)	(0)	21	1 111
Provisions pour Garanties	146	335	(372)	42	-	-	151
Provisions pour Contrats déficitaires & I	100	-	(100)	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	40	-	-	-	232	272
Autres provisions pour charges	-	-	-	0	-	202	202
Ecart d'acquisition négatif	-	-	(44)	-	-	88	44
Total valeur brutes	3 728	884	(902)	4	(0)	1 523	5 237

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Concernant les régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés conformément à la recommandation ANC n°2013-02 « Engagements de retraite et avantages similaires » en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans plafonné à 60 ans pour les sociétés africaines ;
- Turn-over : estimé en fonction des statistiques de sorties de la DARES pour le secteur d'activité le plus proche ;
- Table de mortalité : INSEE TD 2004/2006
- Taux actualisation :
 - 3,7 % pour les sociétés françaises ;
 - 4,1 % pour les sociétés africaines ;
- Taux augmentation salaires : 1,5 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ périmètre	2024.03
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 761	18 486	(6 016)	-	3	1 158	35 392
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	21 761	18 486	(6 016)	-	3	1 158	35 392
Dépôts et garanties reçus	96	8	-	-	111	-	215
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	66	-	(22)	-	(0)	-	44
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	24	67	(3)	-	(0)	-	89
Autres emprunts et dettes financières diverses	186	75	(24)	-	111	-	347
Soldes créditeurs de banque	3 224	-	-	2 019	218	-	5 461
Int.courus/solde créd.banque	3	-	-	0	-	-	4
Concours bancaires et intérêts courus	3 228	-	-	2 019	218	-	5 465
Total emprunts et dettes financières	25 175	18 562	(6 040)	2 019	331	1 158	41 204

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.03	2024.03	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements d	21 761	35 392	5 080	22 854	7 458
Emprunts auprès des éta de crédits et	21 761	35 392	5 080	22 854	7 458
Dépôts et garanties reçus	96	215	-	-	215
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	66	44	44	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	24	89	89	-	-
Autres emprunts et dettes financière	186	347	133	-	215
Soldes créditeurs de banque	3 224	5 461	5 461	-	-
Int.courus/solde créd.banque	3	4	4	-	-
Concours bancaires et intérêts court	3 228	5 465	5 465	-	-
Total emprunts et dettes financières	25 175	41 204	10 678	22 854	7 673

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dettes fournisseurs	27 959	34 402
Total fournisseurs	27 959	34 402

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dettes sur immobilisations	302	636
Avances et acomptes reçus sur comma	8 476	4 456
Dettes fiscales diverses et sociales	21 364	23 976
Comptes-courants créditeurs	10	379
Dettes diverses	464	866
Impôt différés Passifs	139	136
Comptes de régularisation passif	14 767	57 514
Aut. dettes et comptes de régul.	45 522	87 962

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.03	%	2024.03
Sociétés activité France	141 548	82,7%	186 030
Sociétés activité international	29 496	17,2%	49 258
Holding	-	0,0%	406
SCI	30	0,0%	38
Total chiffre d'affaires	171 075	100,0%	235 732

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.03	2024.03
Autres Produits	530	436
Production Stockée	1 303	329
Subventions d'exploitation	129	413
Reprises d'amortissements et provisions	1 031	1 136
Transfert de charges	2 073	5 532
Total autres produits d'exploitation	5 066	7 846

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Montants en K€	2023.03	2024.03
Achats consommés matières premières et marchandises	(28 233)	(24 195)
Variation de stocks Marchandises	1 071	117
Achats de MP et autres approvisionnements	(1 997)	(3 363)
Total achats consommés	(29 159)	(27 442)

5.4. Charges externes

Montants en K€	2023.03	2024.03
Achats de sous-traitance	(33 611)	(66 424)
Achats n.stockés mat.& four.	(1 440)	(1 769)
Sous-traitance	(10 297)	(13 467)
Loyer/crédit-bail mob.	(0)	(11)
Location	(3 957)	(5 247)
Charges locatives	(243)	(188)
Entretien et réparations	(1 473)	(1 579)
Primes d'assurance	(916)	(859)
Divers services extérieurs	(92)	(452)
Personnel intérimaire	39	(5 290)
Personnel extérieur	196	0
Honoraires	(3 642)	(4 355)
Publicité, relations publiques	(337)	(602)
Transports	(1 248)	(1 133)
Déplacemt. missions. récept.	(9 439)	(10 388)
Postes et telecoms	(396)	(417)
Services bancaires & ass.	(889)	(1 051)
Divers autres services ext.	(209)	(384)
Total charges externes	(67 954)	(113 614)

5.5. Charges de personnel

Montants en K€	2023.03	2024.03
Rémunération du personnel	(49 369)	(62 654)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(16 133)	(18 108)
Autres charges sociales	(654)	(758)
Autres charges de personnel	(43)	(25)
Participation des salariés	(502)	(729)
Total charges de personnel	(66 701)	(82 274)

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

COMMISSAIRE AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Montants en K€	2023.03	2024.03
Dot.amort.immobilisations	(1 014)	(1 237)
Dot.amort.immos CB et LLD	(17)	(17)
Dotations aux amt. d'exp.	(1 031)	(1 254)
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(699)	(656)
Dot.prov.immobilisations	(3)	-
Dot.prov.actif circulant	(250)	(1 003)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(952)	(1 659)
Dotations aux amt. et aux prov.	(1 984)	(2 913)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Produits de participations	0	(0)
Produits cessions de VMP & Transf de charges finan	-	14
Différences positives de change	476	488
Autres Intérêts et Produits assimilés	43	642
Reprises sur provisions & Transfert de charges	658	63
Produits financiers	1 178	1 207
Dotations financières aux amortissements et prov.	(441)	(286)
Intérêts et charges assimilées	(820)	(1 014)
Différences négatives de change	(313)	(789)
Charges sur Cessions de VMP	(0)	-
Autres charges financières	(66)	(6)
Charges financières	(1 640)	(2 094)
Résultat financier	(463)	(887)

Les autres intérêts et produits assimilés sont principalement constitués par des produits de compte à terme.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Produits except° sur op. de gestion	123	370
Produits except° sur op en capital	131	128
Reprises de provisions & transfert de ch.	744	173
Total des produits exceptionnels	998	671
Charges except° sur op. de gestion	(161)	(361)
Charges except° sur op. en capital	(19)	(36)
Compte de liaison exceptionnel	-	(0)
Dotations except° aux amort. & provisions	(145)	(236)
Total des charges exceptionnelles	(325)	(633)
Résultat exceptionnel	673	38

Les produits exceptionnels sont principalement constitués par la reprise de la provision pour indemnité de départ en retraite (137 K€).

Les charges exceptionnelles comprennent, elles, des dotations pour indemnité de départ en retraite (228 K€).

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Les impôts différés ont été estimés au taux de 25,00% au 31 mars 2024, taux identique à celui de l'exercice précédent.

La charge d'impôt au compte de résultat se décomposant comme suit :

Montants en K€	2023.03	2024.03
Impôt sur les sociétés	(2 361)	(3 542)
Impôts différés	(130)	146
Impôt sur les résultats	(2 490)	(3 396)

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportable du groupe n'ont pas été activées.

6.3. Preuve d'impôt

Montants en K€	2024.03
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 014
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	5
Neutralisation des dot. & reprise amorts sur EA	(44)
Résultat net des entreprises intégrées	7 975
Impôt sur les résultats	(1) (3 396)
Résultat net avant impôts	11 371
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (2 843)
Différence d'impôt (1) - (2)	(554)

	Charges	Produits
Différences permanentes social	603	
Différences permanentes consolidation		15
Crédits d'impôts		294
ID non activés s/ déficits de l'exercice	162	
Décalage de résultat		86
Différence de taux d'impôt social	185	
Total	950	396
Différence nette	(554)	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

Montants en K€	2023.03	2024.03
Parlym SAS - Nantissements de titres	17 352	11 500
Parlym SAS - Nantissements de fonds de commerce		176
Parlym SAS - Garanties et cautions	11 500	-
Engagements donnés	28 852	11 676

7.1.2. Engagements reçus

Montants en K€	2023.03	2024.03
Parlym SAS - Garantie d'actifs et de passifs Asymptote (1)	851	-
Parlym SAS - Garantie d'actifs et de passifs ISI (2)	734	244
Engagements reçus	1 585	244

(1) La société Parlym SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs (GAP) plafonnée à une indemnisation globale représentant 15% du prix des actions d'Asymptote cédées, soit un montant de 851 K€. Cette garantie est plafonnée à 50 K€ pour les éventuels préjudices se rapportant à la société Asymptote Africa. La période de garantie de 3 ans est terminée au 30 mars 2024.

(2) La société Parlym SAS a reçu une garantie d'actifs et de passifs (GAP) plafonnée à 244 K€. La GAP ne pourra être mise en jeu qu'à condition que le montant global des sommes dues au titre de ladite garantie excède un montant de 20 K€.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est de 1 381 personnes en mars 2024 contre 1 030 personnes en mars 2023.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élevaient à 107 K€ au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024 (contre 89 K€ au 31 mars 2023).

8. Informations sectorielles

8.1. Ventilation des immobilisations

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	17 976	88,2%	20 262	83,1%
Sociétés activité international	1 104	5,4%	3 078	12,6%
Holding	-	0,0%	139	0,6%
SCI	1 304	6,4%	892	3,7%
Actif immobilisé	20 383	100,0%	24 371	100,0%

8.2. Répartition du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	141 548	82,7%	186 030	78,9%
Sociétés activité international	29 496	17,2%	49 258	20,9%
Holding	-	0,0%	406	0,2%
SCI	30	0,0%	38	0,0%
Total chiffre d'affaires	171 075	100,0%	235 732	100,0%

8.3. Ventilation du résultat net (part du Groupe)

Montants en K€	2023.03	%	2024.03	%
Sociétés activité France	3 604	75,7%	6 536	84,8%
Sociétés activité international	1 417	29,8%	1 751	22,7%
Holding	(251)	-5,3%	(546)	-7,1%
SCI	(9)	-0,2%	(34)	-0,4%
Résultat net (part groupe)	4 761	100,0%	7 707	100,0%

9. Parties liées

9.1. Transactions

Aucune information n'est à communiquer dans la mesure où les transactions réalisées entre le Groupe consolidé et ses parties liées, au sens d'IAS 24, sont soit exclues de la liste des transactions à mentionner (conventions intragroupe), soit conclues à des conditions normales de marché, soit concernent des opérations non significatives.

9.2. Dirigeants

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction. Elle aboutirait à communiquer un montant individuel.